

## Résidence de six mois à Buenos Aires pour les artistes veveysans

Mesdames et Messieurs,

**Une résidence de six mois en Argentine est proposée par la Ville de Vevey aux artistes actifs dans la commune. C'est la cinquième fois que le Service culturel offre une bourse de travail à l'étranger visant à la réalisation d'un nouveau projet artistique.**

La Conférence des villes suisses en matière culturelle (CVC) gère des ateliers en Italie, en Egypte et en Argentine dont disposent à tour de rôle les villes membres et les artistes choisis par leurs soins. Affiliée à la CVC, la Ville de Vevey a déjà pu faire bénéficier ses artistes de trois ateliers à l'étranger : à Gênes, Buenos Aires et au Caire. Elle met aujourd'hui au concours **une nouvelle possibilité de résidence artistique à Buenos Aires** pour une durée de **6 mois, du 1er janvier 2019 au 30 juin 2019**.

La résidence est proposée aux artistes veveysans issus de tous les domaines d'expression artistique (à l'exception de la musique amplifiée pour laquelle les espaces ne sont pas adaptés) et leur permet d'entrer en contact avec un style de vie et une culture parfois très différents de ceux qu'ils connaissent en Suisse.

La mise au concours permet à un artiste de bénéficier d'un atelier habitable ainsi que d'un soutien financier octroyé par la Ville de Vevey et la CVC. Cette dernière met à disposition l'atelier et offre un soutien financier à hauteur de CHF 2000.-. La Ville de Vevey octroie, quant à elle, une bourse de travail de CHF 8'000.- pour la durée du séjour, de sorte que les bénéficiaires disposent au total d'une somme de **CHF 10'000.- pour les six mois**. La résidence se situe au centre-ville de Buenos Aires, dans le quartier de La Boca, et sera partagée avec deux autres artistes en provenance d'autres villes suisses membres de la CVC – en l'occurrence de Lugano (TI) et Berthoud (BE).

L'artiste retenu s'engagera à réaliser tout ou partie d'un nouveau projet artistique dans ce contexte. Les candidats ont jusqu'au **30 mars 2018** (le timbre postal faisant foi) pour soumettre leur dossier. Un jury d'experts sélectionnera le ou la candidat-e gagnant-e sur cette base. Les candidats obtiendront ensuite réponse d'ici mi-avril.

L'année passée, c'est l'artiste Mathias Forbach qui a pu profiter de la résidence artistique de Gênes pour une durée de trois mois, du 1<sup>er</sup> septembre au 30 novembre 2017. Il y a réalisé le projet d'illustration et d'édition « WallGänger » en étudiant et interrogeant la topographie particulière de cette cité portuaire autour de laquelle plusieurs murs ont été construits au cours des siècles.

Par le biais de ces ateliers, le Service culturel continue à développer son volet d'aide à la création et à la diffusion. La Ville de Vevey s'affirme ainsi au niveau national comme une commune dynamique qui a fait du développement de sa politique culturelle l'un de ses atouts et l'une de ses priorités.

Informations pour envoyer une candidature : [www.vevey.ch/cultureateliers](http://www.vevey.ch/cultureateliers)